



Pourquoi nous soutenons François Bayrou : la raison est au Centre

Le constat est flagrant d'une droite qui tend à diviser la France et les Français, à exclure, à accroître les écarts entre les plus riches et les plus pauvres, une droite qui a défendu localement un système clientéliste sous la présidence Chirac et qui n'a pas su convaincre sur son impartialité gouvernementale depuis 2007, une droite qui a stigmatisé la Polynésie toute entière à plusieurs reprises.

Nicolas Sarkozy aime les clivages. Et il aime les effets d'annonce. Il n'a pas fait la démonstration de ce qu'il peut apporter de bénéfique et de constructif comme chef de l'Etat pour la Polynésie, d'autant qu'il n'est jamais venu en Polynésie française, alors qu'il a visité toutes les autres collectivités d'outre-mer.

Face à elle, une gauche irréaliste, qui continue à faire rêver par des nouvelles dépenses publiques (« 60 000 recrutements dans l'éducation nationale »...), qui est en manque de cohérence, tiraillée entre son aile sociale-démocrate, et son aile gauche, très idéologique. Une gauche qui soutient localement un partenaire ayant fait le choix de bafouer la démocratie à plusieurs reprises et de sacrifier un développement harmonieux au nom d'une volonté rigide et stérile d'imposer "son" indépendance à toutes et tous.

Pourtant, parmi les élus de droite et les élus de gauche, nombreux sont ceux à avoir des conceptions proches. Ils forment un ensemble d'idées et de visions compatibles d'un point de vue économique et social, de ce que doit être une République juste.

Le Mouvement Démocrate — MoDem — appelle de ses vœux le rassemblement d'une majorité « centrale », équilibrée, humaniste et réaliste, non tiraillée par des extrêmes, qui ne sacrifie pas le Pays et sa population à des idéologies étroites et dangereuses.

François Bayrou et le Mouvement Démocrate ont été les premiers à alerter et prévenir sur l'impasse que constituent la dette de l'Etat et le déficit de la balance commerciale. **Solidarité et partage doivent reposer sur la création de richesses. Ainsi, le combat prioritaire est le combat pour l'emploi et contre le chômage.** Pour cela, il faut d'abord réduire la dette, rétablir l'équilibre de notre balance commerciale, et donc être vigilant à la bonne gestion des finances publiques. Produire et créer des richesses sont fondamentaux pour créer des emplois. **Le chômage est la première des injustices.**

Aux yeux de François Bayrou et du MoDem, dans une société mondialisée, ce sont l'instruction, l'éducation, l'innovation, la recherche, la production qui permettront à la France de retrouver une force et une solidité, et qui permettra à l'Etat de protéger ses citoyens et de construire une société plus juste.

Il faut pour cela un Etat exemplaire et intègre, pondéré, réfléchi et raisonnable.
Il faut pour cela un Etat impartial et équilibré.



Trois défis clés à relever : **produire, instruire, construire**

Avec François Bayrou, nous voulons produire, instruire, construire

« **Produire** », **faahotu**, parce que laisser notre création de richesses se dégrader, c'est le chômage et l'appauvrissement qui nous guettent. La relance de la production locale est essentielle pour réduire notre dépendance aux importations et créer des emplois.

Avec François Bayrou, mobilisons les volontés et faisons le choix de valoriser notre patrimoine pour que la Polynésie française devienne un Pays fier de sa création culturelle et artistique, de ses produits, et de son tourisme.

« **Instruire** », **haapii**, parce que l'éducation, l'instruction, la formation permettront de préparer nos enfants aux enjeux et aux emplois de demain. Parce que la formation professionnelle et continue, prolongement de l'éducation, doit être accessible tout au long de la vie active.

Avec François Bayrou, redonnons à l'école « sa première place », « préservons les moyens de l'école, du collège, du lycée, de l'université, garantissons de remplacer poste pour poste tous les départs à la retraite ».

« **Construire** », **patu**, parce qu'aujourd'hui nous constatons tous que les édifices et systèmes établis ces dernières années se fissurent. Nous constatons des abus, des passes droit, le clientélisme, et des fractures qui ne cessent de grandir entre la Polynésie d'en haut et la Polynésie d'en bas.

Pour François Bayrou, construire, c'est réhabiliter la démocratie. C'est un Président de la République «indépendant» des réseaux et des corruptions; C'est une justice et une presse «indépendantes»; C'est aussi le respect des minorités et des règles de bonne gouvernance.

Avec François Bayrou, choisissons un Etat impartial et juste qui permette à la Polynésie française de sortir des antagonismes et des divisions, un Etat qui permette de **construire autrement**, qui permette de **construire maintenant** notre avenir.



Un pays uni, rien ne lui résiste !

Tout cela est possible. Le premier pas que nous devons franchir pour y parvenir c'est de nous extraire des antagonismes et des divisions que l'on nous présente comme « normales », « classiques », « incontournables » : droite contre gauche, Pays contre Etat, autonomistes contre indépendantistes, culture française contre culture ma'ohi, mode de vie traditionnel contre mode de vie occidental, ...

Depuis toujours, la seule opposition qui soit fondée est celle des choix irresponsables face aux choix responsables.

En Polynésie, nous avons besoin d'apaisement, de sérénité et de confiance ; de **restaurer les équilibres**, d'**assurer l'intégrité** et de **mettre fin aux privilèges**, de mettre en avant **la compétence et la détermination**.

En cela, nous avons besoin d'une démarche politique nouvelle.

Seul François Bayrou aujourd'hui incarne cette démarche.



Engagements de François Bayrou pour la Polynésie française :

A l'égard de la Polynésie française et des Polynésiens, François Bayrou et le Mouvement Démocrate ont pris les engagements suivants :

1. Contrats de projets

- a. **Signer au plus vite avec la Polynésie française un contrat de projets de "développement économique durable".**
Ce contrat de projets, financé en commun, doit favoriser la création de richesses dans la perspective d'un développement économique durable.
- b. **Reconduire pour 5 ans, dès 2013, le Contrat de projets actuel, qui porte sur le logement social, la santé et l'environnement.**
De nombreux projets n'ont pas été encore réalisés. Ils convient de les faire aboutir et d'en initier d'autres.

Contexte :

L'Etat a engagé des réformes qui touchent de plein fouet les leviers de la croissance économique en Polynésie française :

- La réforme militaire engagée par l'Etat conduit au départ progressif de 1000 familles de militaires (de 2011 à 2015) ;
- La suppression de l'ITR (majoration de 75% des retraites des fonctionnaires de l'Etat en Outre-mer). Les pensions des retraités constituent la deuxième source de revenus du Pays après le tourisme (hors transferts de l'Etat) ;
- Le coup de rabot sur les dispositifs de défiscalisation Outre-mer qui restent la principale incitation aux investissements privés. Perçus comme injustes en métropole, ces dispositifs ne pouvaient perdurer, car ceux-ci ont conduit à des abus et à des effets d'aubaine souvent limités dans le temps et la portée.

2. Tribunal foncier

Mise en place au plus vite d'un tribunal foncier spécifique en Polynésie française.

Disposition prévue dans la loi ordinaire qui accompagnait la loi organique de 2004 portant statut de la Polynésie française, un tribunal spécialisé dans le traitement des problèmes de terres facilitera et accélérera la sortie de l'indivision.

Contexte :

Les problèmes fonciers sont un frein au développement économique et à la cohésion sociale. De nombreux projets de développement économique ne peuvent voir le jour en raison de terres « indivises », qui ne permettent pas de donner aux porteurs de projet de garantie de jouissance de la terre et d'exercice de leur activité. Pour les mêmes raisons, ces problèmes fonciers dissuadent aussi les îliens résidents à Tahiti de retourner s'installer dans leurs îles d'origines. C'est un frein au développement des archipels. C'est également un obstacle majeur au développement de l'offre de logement.



3. Continuité territoriale

Application et élargissement du principe de continuité territoriale.

Disposition destinée à réduire les problématiques de déplacements entre la Polynésie française et l'hexagone, elle doit être revue et axée sur la formation, le développement économique et la santé.

Contexte :

L'éloignement est discriminatoire pour les ultra-marins qui demandent, au titre de l'égalité des Français, à pouvoir bénéficier du droit à l'éducation, aux concours, à la formation, à l'information et à la santé. La continuité territoriale doit se concrétiser par la prise en charge des frais de transport de son lieu de résidence vers l'hexagone. La continuité territoriale doit s'appliquer aux étudiants pour suivre une scolarité ou une formation, passer un examen ou un concours ; aux entrepreneurs lors de démarches indispensables à la création ou au développement de leur activité ; aux familles pour l'accompagnement d'un étudiant dans le cadre d'une première installation, ou d'un malade dans le cas d'une évacuation sanitaire.

4. Océanisation des cadres

c. Améliorer les conditions d'accueil des étudiants polynésiens en métropole, en terme de logement et d'accès aux filières.

Permettre l'ouverture d'une antenne Crous au sein du Vice-rectorat de Polynésie chargée de faire le lien avec les Crous de métropole.

d. Lorsque les postes existent, donner une priorité à l'affectation des fonctionnaires de l'Etat dans leur territoire d'outre-mer d'origine.

On ne peut traiter de façon similaire un éloignement de 18000 kilomètres de son lieu d'attachement social, familial et culturel et un éloignement de quelques centaines de kilomètres.

Contexte :

Nombreux fonctionnaires d'Etat ultra-marins sont affectés en métropole pendant de longues périodes, alors qu'il y existe des postes ouverts dans leur territoire outre-mer d'origine. Leur affectation sur ces postes permettrait de participer à l'océanisation des cadres notamment en Polynésie. L'affectation d'un fonctionnaire de métropole sur un poste ouvert en outre-mer, moyennant des avantages conséquents (prime d'éloignement, aide au logement, etc.) coûteux pour l'Etat, à la place d'un fonctionnaire originaire de ce territoire est, quand ce n'est pas un choix, difficilement acceptable pour les ultras-marins et leurs familles. À tel point que les fonctionnaires lauréats de concours, d'exams professionnels renoncent parfois au bénéfice de leur réussite pour demeurer dans leur territoire.



5. Essais nucléaires

l'Etat assumera toutes ses responsabilités sur les conséquences sanitaires, sociales et environnementales des essais nucléaires en Polynésie française.

L'évaluation précise des conséquences sanitaires, sociales et environnementales des essais nucléaires doit être enfin réalisée, avec sincérité et impartialité. L'Etat ne doit plus se dérober mais doit assumer sa pleine et entière responsabilité face aux Polynésiens.

Contexte :

La Polynésie française a contribué à la grandeur de la France par les essais nucléaires qui ont laissé en Polynésie des séquelles sanitaires, sociales et environnementales pour une très longue durée. La transparence pleine et entière sur les conséquences diverses est une exigence absolue. L'Etat se doit d'assumer pleinement ses responsabilités : en indemnisant les personnes souffrant d'une maladie radio-induite résultant d'une exposition aux rayons ionisants ; dans la surveillance des sites immergés et la prévention des dégradations prévisibles ; dans la réhabilitation des atolls de Moruroa, Fangataufa et Hao.

**Pour toutes ces raisons, cette fois encore,
avec le *No Oe E Te Nunaa*, avec *Te Ao Hou o te Fenua Enata Katahi*,
nous apportons notre soutien plein et entier
à la candidature de François Bayrou à l'élection présidentielle.**

Le Bureau



Portrait du candidat François Bayrou :

- 61 ans.
- Fils d'agriculteurs.
- Marié et père de 6 enfants.
- Enseignant. Auteur. Exploitant agricole et éleveur.
- Catholique pratiquant.

Parcours politique :

- 1982-2008 : *Conseiller général des Pyrénées-Atlantiques*
- 1983-1993, 2007-2012 : *Conseiller Municipal de Pau*
- 1986-2012 : *Député des Pyrénées-Atlantiques*
- 1993-1997 : *Ministre de l'Education nationale*
- 1998 : *Président de l'UDF (Union pour la Démocratie française)*
- 1999-2002 : *Député européen*
- 2007 : *Président fondateur du MoDem (Mouvement Démocrate)*
- 2002, 2007, 2012 : *Candidat à l'élection présidentielle*

Né le 25 mai 1951 à Bordères, dans les Pyrénées-Atlantiques, François Bayrou est issu d'une famille de petits exploitants agricoles. Il grandit dans un quotidien modeste, mais enrichi par les livres.

A 20 ans il épouse Elisabeth avec qui il aura 6 enfants. Il est très attaché à la famille.

Son père décède d'un accident de travail, quelques jours avant que l'étudiant en lettres de 23 ans passe l'agrégation. Pendant 10 ans, tout en enseignant, il continuera à aider sa mère à la ferme.

Militant des langues régionales, il parle le Béarnais. Il soutient et défend depuis toujours l'apprentissage des langues régionales et vernaculaires.

Il est lui-même l'auteur de 14 ouvrages historiques, biographiques ou politiques.

Il est venu 2 fois en Polynésie française, et se tient informé de manière régulière de l'évolution de la situation politique, économique et sociale à Tahiti et dans les îles.